



## RESUME NOTICE ARCHITECTURALE

### **PROJET RETENU POUR L'ESPACE SOCIO-CULTUREL À HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE MAITRISE D'ŒUVRE CONFIEE A V2S ARCHITECTES**

(Novembre 2019)

La construction de l'espace socio-culturel a pour objectif de doter la ville de Venerque d'un nouvel équipement adapté à ses besoins actuels et futurs. Localisé à la frange du centre bourg, cet équipement va participer au dynamisme d'un quartier en devenir par sa fréquentation, sa programmation et ses activités. Situé entre coteaux et plaine, le terrain descend en pente douce vers le futur espace ludique pour adolescents et le ruisseau du Moudouch, qui confère au site un caractère naturel de qualité.

Les interrogations à résoudre :

- **Comment implanter cet équipement emblématique, profitant au dynamisme de la ville, tout en préservant les caractéristiques naturelles et paysagères du site ?**
- **Comment concilier urbanité et vivant, espaces publics et milieux naturels dans ce site en mutation ?**
- **Comment articuler l'équipement socio-culturel, ses espaces extérieurs et son stationnement avec les espaces publics fédérateurs et l'espace ludique de plein air dédié à la jeunesse ?**
- **Comment accroître la biodiversité du site, connecter le projet à sa géographie et à la trame verte et bleue du ruisseau le Moudouch ?**

## **A. AMÉNAGER LE SITE DIT « FIGEAC »**

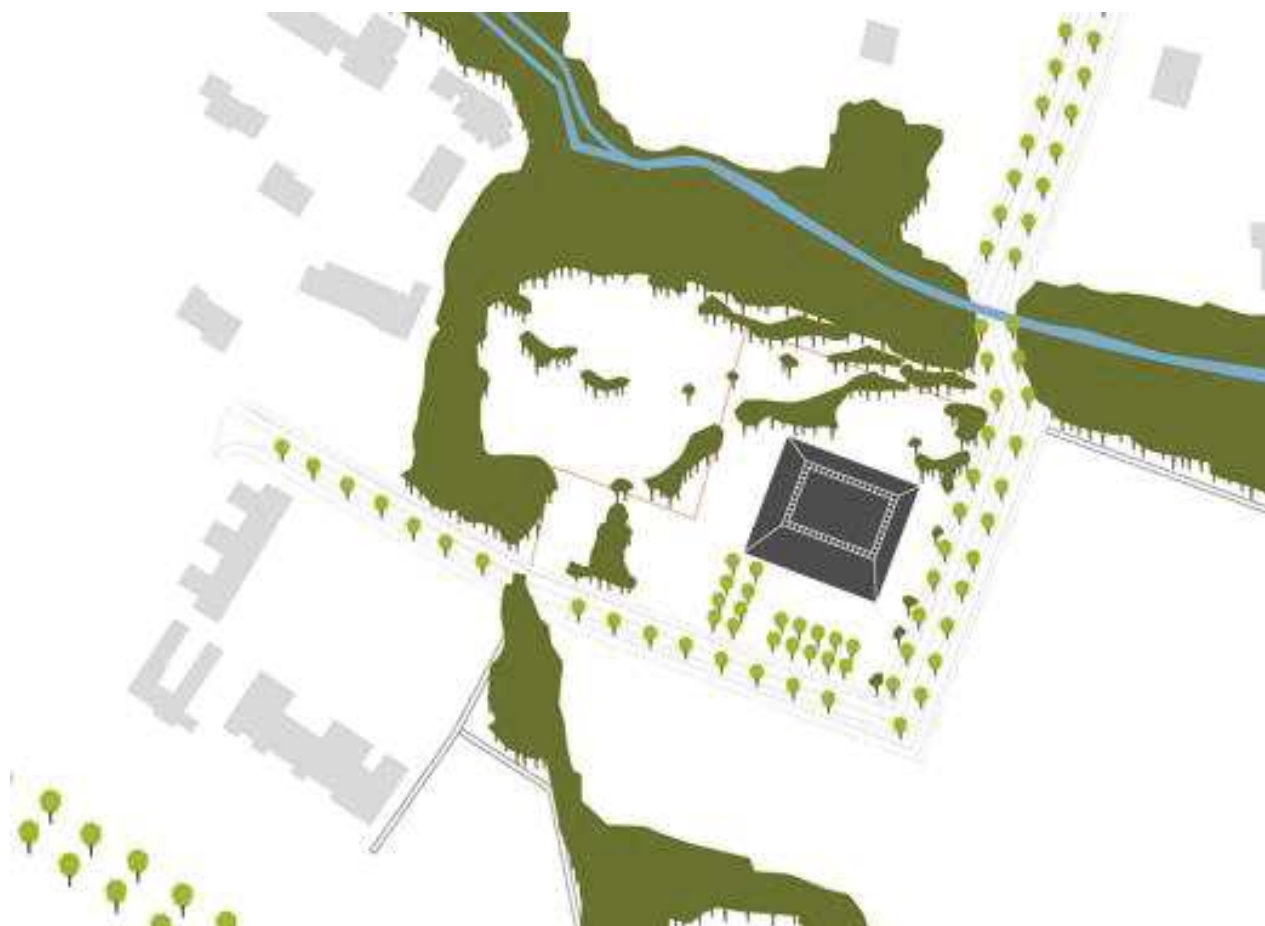
### **UN POINT D'ARTICULATION PAYSAGER FORT :**

Au Nord de la parcelle, le ruisseau du Moudouch et sa ripisylve constituent une trame verte et bleue Est/Ouest significative. Au Sud et à l'Est, la future voie structurante qui connecte l'espace socio-culturel au centre bourg où trottoirs, piste cyclable et alignements d'arbres confèrent un caractère urbain au lieu.

La démarche urbaine et paysagère conforte le caractère naturel et champêtre du lieu. La ripisylve se dilate sur la parcelle en un épais cordon arboré. Des lignes densément plantées de bosquets et de haies arbustives se propagent autour des parkings et en limite du ruisseau, enveloppant une large clairière enherbée, support du futur espace sportif.

Les limites Nord et Ouest offrent des ambiances bucoliques et diversifiées, où le changement visible des saisons et de la lumière, les sons de la nature, les odeurs créent un lien entre les usagers et cette nature de proximité.

Côté espace public et future voie urbaine, le dessin d'un parvis arboré structurant inscrit le site dans ses limites urbaines et connecte l'espace socio-culturel à cet axe majeur.



### **HABITER LA PENTE :**

La pente est un élément déterminant du site. Contrainte physique et économique, elle offre de multiples possibilités d'implantation et d'aménagement.

Elle permet d'inscrire le bâtiment et ses abords de manière sensible tout en offrant de nouvelles perspectives dans l'organisation du programme et des usages par la création de différentes plateformes d'Est en Ouest.

Le bâtiment se développe sur deux niveaux proposant ainsi plusieurs accès de plain-pied, notamment un RDC bas vers la plaine des sports et d'un RDC haut vers le parvis et la cour de service.

Le but est de proposer un équipement fluide, en relation avec le site et son paysage évitant tout effet de rupture de hauteurs, de murs de soutènements et de mouvements de terre superflus.



## CROISÉE DES CHEMINS, CROISÉE DES USAGES

Le projet se dessine autour de deux grandes entités paysagères, le parc et le parvis :

- La terrasse arrière de la grande salle donne sur un espace dégagé, avec en fond le ruisseau et ses abords. Une pente douce invite à la déambulation jusqu'à l'espace libre en limite de la ripisylve et permet de rejoindre l'espace ludique de plein air ou le quartier Nord. Cette descente accueille des plateformes épousant le relief, offrant ainsi des lieux de pauses contemplatives.
- Le jardin clos de la salle d'activités sociales et artistiques longe la façade Ouest, complètement ouverte sur la plaine. Des porosités Nord/Sud libèrent des vues depuis le jardin vers le parc et l'espace public.
- Le projet, ses accès et ses stationnements s'articulent autour de la voie urbaine en limite Sud et Est. L'aménagement joue de la pente, en créant des micro-plateformes sur différents niveaux, permettant des usages variés : des poches de stationnement en lien avec l'espace ludique, un accès à la salle d'activités, une place ombragée par un mail arboré. Des bandes végétales interstitielles, plantées ou engazonnées viennent créer des porosités visuelles entre le parc et la rue et entre l'espace socio-culturel et l'espace public.
- Un cheminement piéton met en relation ces différents niveaux, connecte les deux halls d'entrée et permet un accès direct aux stationnements PMR.
- Le parvis se compose d'un espace généreux, agrémenté de bancs et d'un mail offrant de l'ombre pour un confort estival. Il relie le hall d'entrée couvert de l'espace socio-culturel et peut être support de festivités diverses. L'accès depuis la rue vers le parvis se fait via de longs emmarchements qui se prolongent jusqu'à la place.

## RENFORCER LA BIODIVERSITÉ

Le parc, les parkings paysagers et la ripisylve du ruisseau, ne sont pas un simple fond paysager pour l'espace socio-culturel. L'objectif est d'offrir des milieux diversifiés afin d'accroître la biodiversité sur ce site. La réflexion s'est portée sur la protection et l'accessibilité des espaces, la diversité des milieux, la

densité des plantations, la nature des essences végétales, la gestion, l'entretien et l'arrosage de ces espaces.

Une réflexion plus globale, hors des limites du projet, repense la ripisylve du ruisseau : des plantations arborées et arbustives complétées par le semis d'une prairie rustique fauchée permettent d'offrir un milieu de lisière très riche, favorable à la biodiversité.

Une réflexion est menée sur la plantation à faible impact environnemental et à faible coût. Entre les poches de stationnement, des noues enherbées gèrent les eaux pluviales et participent à la diversité des milieux.

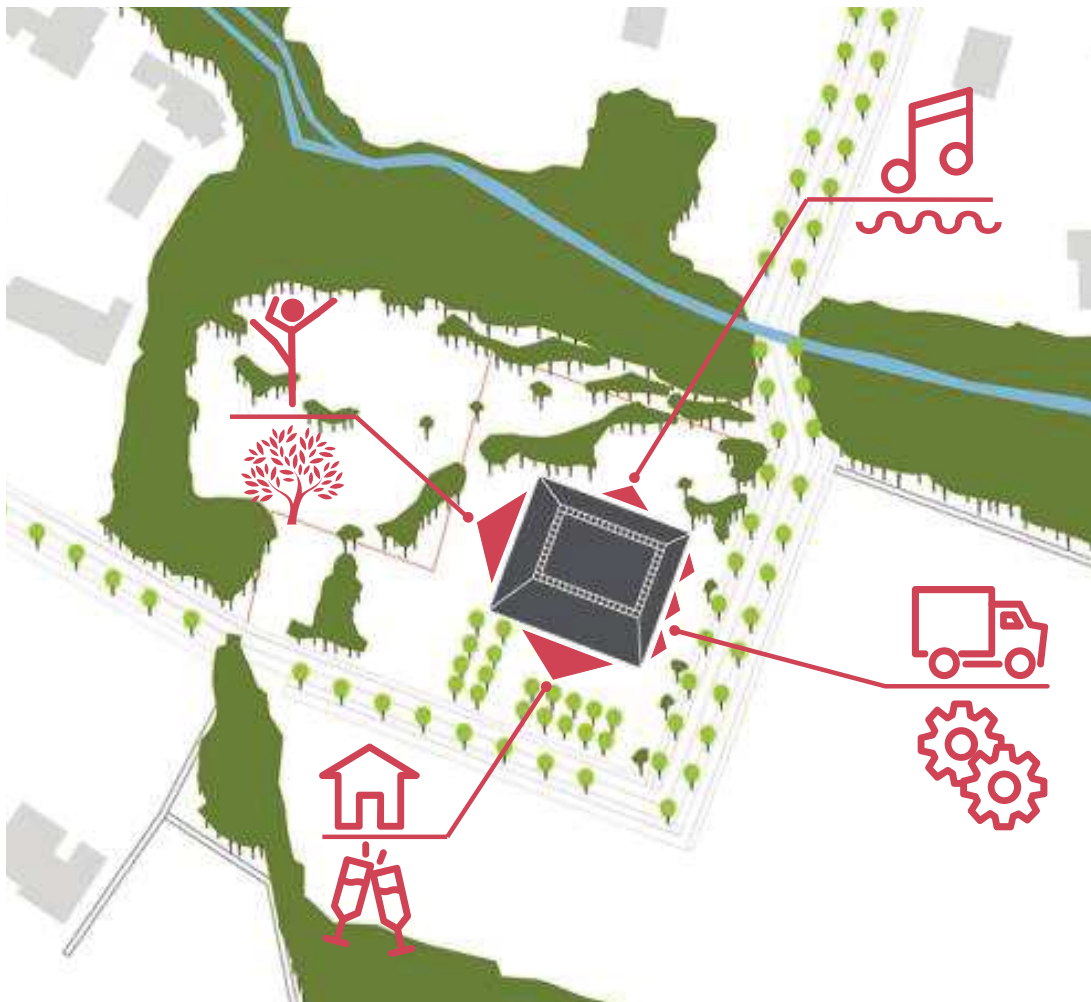
Les essences d'arbres et d'arbustes proviendront de pépinières labélisées végétal local. Elles seront non invasives, adaptées aux milieux et peu gourmandes en eau. On privilégiera également les essences mellifères et à petits fruits.

Les arbustes sont conduits en haies libres, les prairies fauchées, les plantations complétées par un paillage biodégradable et les plantations arrosées par un goutte à goutte (coupé après 3 ans d'installation). Ces aménagements sont conçus pour limiter le nombre d'intervention, et ont pour objectif de créer un projet simple en entretien vers une gestion différenciée.

## B. CRÉER UN REPÈRE AVEC UNE IDENTITÉ FORTE

À la croisée des chemins, le bâtiment tend à être un élément constitutif du parc au même titre que l'espace ludique de plein air.

Au Sud-Est, le projet doit prendre en compte l'évolution à long terme de la ville vers les terrains communaux à disposition. Le bâtiment doit ainsi réagir à son contexte immédiat en proposant une architecture « non orientée » proposant 4 façades au traitement architectural soigné.



Initiant le développement du futur quartier le projet doit devenir un marqueur urbain important. Il propose une architecture « signal » contemporaine mais garante d'une inscription douce dans la pente et dans le contexte à majorité pavillonnaire.

L'architecture proposée est inspirée du modèle vernaculaire des grandes bâtisses construites en brique et terre crue, aux belles charpentes et aux pentes couvertes en tuile.



Évitant le pastiche, il est imaginé une architecture contextuelle mais résolument contemporaine en utilisant des matériaux innovants autour de la terre et du bois : mise en œuvre d'une tuile plate en terre cuite produite localement sur toute l'enveloppe. Elle recouvre les murs et le toit dans un souci de continuité du matériau. Telle une grande maison, le projet préfigure l'ambition affichée d'un équipement pour les habitants de Venerque.

Sous sa toiture à 4 pentes, « la maison » culturelle et associative regroupe un certain nombre d'usages dont le principal est la salle polyvalente. Élément phare du programme, elle se signale en façade par son volume vitré émergeant, tel un repère dans la nuit.



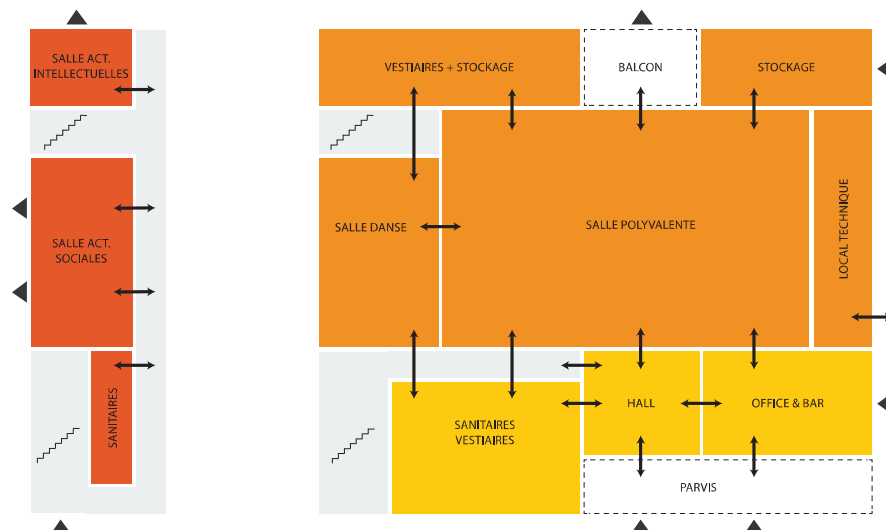


## C. UN BÂTIMENT COMME « UNE BOITE À OUTILS » OUVERTE SUR L'EXTÉRIEUR

Le programme énonce clairement le besoin de polyvalence de l'équipement. Il doit offrir à la commune, aux associations et aux habitants la capacité d'accueil et d'organisation des différentes actions culturelles et associatives menées tout au long de l'année.

Par la variété des usages envisagés, le futur centre socio-culturel doit offrir une utilisation « à la carte » permettant l'organisation de tous types d'événements (mariages, spectacles, loto, cours de danse...). L'agencement des différentes entités du programme devient alors un enjeu essentiel afin d'offrir un équipement modulaire, adaptable en capacité et en fonctionnement.

Le projet propose deux accès indépendants. Un principal pour la salle polyvalente par le parvis haut et un secondaire pour le pôle associatif au RDC bas.



## D. UNE STRUCTURE AU SERVICE DES USAGES

Le projet propose une structure adaptée aux différents usages. Autour de la « boîte » construite en BTC (Brique en Terre Compressée) de la salle polyvalente, une charpente abrite la suite du programme. Le volume rampant, formé par cette couverture, offre des espaces généreux pour le hall et la salle de danse ainsi qu'une bonne intégration des réseaux d'air et de chauffage.

La salle de spectacle est conçue en tant que lieu polyvalent, accueillant des représentations artistiques diverses telles que des spectacles d'arts vivants, théâtre, musique, humour, festivals, colloques, conférences, projection à visée éducative ou culturelle, etc.

La conception générale de la salle au volume simple est un bon compromis entre différentes exigences :

- Autoriser une modularité en termes de jauge lui permettant de s'adapter aux différentes exigences des manifestations programmées et ce, dans le cadre d'un rapport scène-salle frontal.
- Maîtriser cette modularité tant au niveau de l'investissement financier qu'en terme de coûts d'exploitation (temps de transformation de la salle entre différentes configurations) et humains (équipe technique).
- Définir un espace approprié à l'accueil du public dans un cadre fonctionnel et convivial et dans des conditions de confort visuel et auditif optimales.
- Offrir aux pratiques, l'outil qu'elles sont en droit d'attendre afin d'autoriser des montages et démontages de spectacles et de manifestations diverses de manière efficace, rationnelle et rapide.

